

LES ESPACES CONSEIL EN VAE SUR LE TERRITOIRE

VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR POUR LA VAE :

Un numéro vert gratuit **0800 00 73 73** – mail : contact@espace-conseil-vae.fr

LES LIEUX D'ACCUEIL

Ariège

Foix, Lavelanet, Pamiers, Saint-Girons

Aude

Carcassonne, Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux, Narbonne

> Aveyron

Decazeville, Millau, Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Saint-Affrique

> Haute-Garonne

Colomiers, Labège, Montréjeau, Muret, Portet-sur-Garonne, Revel, Saint-Gaudens, Saint-Jean, Toulouse Compans-Caffarelli, Toulouse Bellefontaine

> Gard

Alès, Aigues-Mortes, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Nîmes

> Gers

Auch, Condom, Fleurance, L'Isle-Jourdain, Lectoure, Nogaro, Plaisance-du-Gers

> Hérault

Béziers, Clermont-L'Hérault, Lodève, Lunel, Montpellier, Sète

> Lot

Cahors, Figeac, Gourdon

> Lozère

Mende

> Hautes-Pyrénées

Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Lourdes, Tarbes, Vic-en-Bigorre

> Pyrénées-Orientales

Argelès-sur-Mer, Céret, Perpignan, Prades, Rivesaltes

> Tarn

Albi, Castres, Gaillac, Graulhet, Mazamet

> Tarn et Garonne

Castelsarrasin, Caussade, Moissac, Montauban

LES SITES ET ADRESSES UTILES

S'informer sur la VAE

- Site national : www.vae.gouv.fr
- Sites régionaux
<https://www.meformerenregion.fr>
www.cariforef-mp.asso.fr
<http://vae.atout-metierslr.fr/>

Institut Régional du Travail

Bâtiment Olympe de Gouges
5, allées Antonio Machado,
31058 Toulouse cedex 9
05 61 50 25 74
06 09 06 08 31
vaem-irt@univ-tlse2.fr
<http://irt.univ-tlse2.fr>

UNIQUE EN FRANCE

Un centre de ressources sur la
VAE Militante

Bénévoles associatifs

**validez vos compétences
et obtenez un diplôme par la VAE**

**Vous êtes bénévole
associatif et vous souhaitez
certifier les compétences
acquises au cours de votre
engagement ?**

**Vous êtes motivé.e et volontaire pour
acquérir une certification ?**

Engagez-vous dans une démarche de VAE !

**Le centre de ressources sur la
Validation des Acquis de l'Expérience
Militante de l'IRT Occitanie propose de
vous accompagner sur l'ensemble
de votre parcours**



UN CENTRE DE RESSOURCES SUR LA VAE POUR LES MILITANT.ES ASSOCIATIFS

Le centre de ressources sur la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) militante vise à mettre en œuvre un droit selon lequel l'activité de travail, et plus largement, l'activité sociale, bénévole, associative, syndicale, politique, permet d'acquérir des savoirs et des savoir-faire distincts de ceux acquis dans le système de formation initiale. La VAE consiste à faire reconnaître officiellement ces acquis par l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre ...).

LA VAE MILITANTE, UN OUTIL POUR RENFORCER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Les associations, actrices clés de l'intérêt général et des politiques publiques, sont au service de l'action collective et de la cohésion sociale. Mais, pour se développer, elles doivent relever de nombreux défis à l'égard de leurs forces bénévoles ...

La formation et l'accès à la certification, notamment par la VAE, sont des leviers pour :

- Valoriser la richesse de l'engagement associatif,
- Développer son attractivité,
- Impliquer durablement les bénévoles dans les projets associatifs,
- Professionnaliser les équipes des associations.

**La VAE militante,
un outil au service des associations**

LA VAE MILITANTE, UN ATOUT POUR LES BÉNÉVOLES, SALARIÉ.ES, VOLONTAIRES DES ASSOCIATIONS

L'expérience associative est source d'acquisition de nombreux savoirs et de savoir-faire.

Vous souhaitez :

- Sécuriser votre parcours d'engagement,
- Réussir votre insertion professionnelle,
- Accéder à une promotion sociale.

**Valoriser votre expérience associative
par un diplôme, c'est possible !**

Disposer de ressources sociales est décisif pour réussir la VAE, démarche complexe, parfois longue et coûteuse. C'est pourquoi, en complément de l'accompagnement pédagogique des certificateurs, l'Institut Régional du Travail d'Occitanie propose, en partenariat avec les espaces conseil VAE, un accompagnement personnalisé des bénévoles associatifs effectué par des professionnels connaissant ce public et les certificateurs.

LES ÉTAPES DE LA VAE

1. Vous renseigner dans un espace conseil VAE qui vous informe gratuitement, repère les diplômes adaptés à votre projet et vous oriente vers les certificateurs.
2. Déposer votre demande de recevabilité auprès du certificateur.
3. Si votre demande est recevable, rédiger le dossier VAE en précisant votre expérience en lien avec le diplôme visé. Les certificateurs vous accompagnent dans cette étape qui nécessite un travail personnel important.
4. Passer devant le jury qui va décider de délivrer le diplôme.
5. Les certifications totales ou partielles sont acquises à vie. En cas de validation partielle, vous pouvez acquérir les compétences manquantes par une formation ou de l'expérience complémentaire.

POUR QUELS DIPLÔMES ?

En regard de la richesse et de la diversité de l'expérience associative, la VAE est possible pour de nombreux diplômes et titres de tous niveaux, dans tous types de secteurs d'activité, par exemple : sport, administration gestion, communication, économie sociale, ressources humaines, politiques sociales, politique de la ville, animation socioculturelle, médiation...

L'IRT VOUS SOUTIEN TOUT AU LONG DU PARCOURS VAE. LE CENTRE DE RESSOURCES SUR LA VAE, C'EST :

- Un lieu d'accueil et d'information dédié aux bénévoles de toutes les associations
- Un lieu de coopération des acteurs opérationnels en VAE mobilisés pour apporter des réponses sur mesure aux candidat.es
- Un lieu d'échange entre les candidat.es engagé.es dans la démarche de VAE militante pour mettre en commun leurs expériences et leurs ressources, favoriser la solidarité et l'affirmation de soi, à travers :
 - Des réunions régulières
 - Une permanence téléphonique
 - Une plateforme participative numérique
- Un accompagnement personnalisé des candidat.es au plus près de leur cheminement
- Un suivi spécifique des bénévoles par les espaces conseil VAE mobilisés sur tout le territoire d'Occitanie pour :
 - Identifier les acquis de l'activité bénévole
 - Repérer les certifications correspondantes
 - Étudier l'opérationnalisation du projet et son financement.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Mouvement Associatif

Le mouvement associatif Occitanie fédère près de 70 000 associations. Son rôle est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative et d'être le porte-voix de la dynamique associative régionale autour de quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'emploi, l'économie et le dialogue civil.

Son ambition est d'identifier des stratégies communes, des démarches volontaires de coopération, de créer avec les pouvoirs publics les conditions d'un partenariat respectueux de son indépendance et de sa capacité d'initiative, de construire des relations plus solides avec le monde du travail, les médias, les universités...

Quelques chiffres sur la vie associative en Occitanie :

- 130 à 140 000 associations en activité dont 17 000 associations employeuses
- 1,3 à 1,4 millions de bénévoles sur 5,6 millions d'habitants (soit 1 habitant sur 4)
- 167 000 salarié.es soit 11,5% de l'emploi privé (moyenne nationale à 9,8%)

L'Institut Régional du Travail d'Occitanie

Créé en 2003 sous l'impulsion du ministère du Travail par l'action des organisations syndicales CFDT, CGT, FO, et avec le soutien de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, l'IRT se fonde sur un partenariat unique entre le monde universitaire et le monde du travail. Issu du mouvement de l'éducation permanente, il vise à contribuer à la promotion individuelle et collective des salarié.es et à édifier une société plus juste et plus démocratique. Il a pour mission d'assurer la formation universitaire en sciences humaines et sociales du travail des membres des confédérations syndicales de salarié.es et de réaliser des recherches répondant à des demandes sociales.

Un dispositif innovant d'accompagnement à la VAE militante

L'IRT a une longue expertise de la VAE militante. Depuis 2009, il a mis en place un dispositif inédit et gratuit d'accompagnement personnalisé pour les syndicalistes candidat.es à la VAE qui a fait ses preuves. Il propose de mettre ce dispositif au service des militant.es des associations.

Partenaires du centre de ressources sur la VAE militante de l'Institut Régional du Travail d'Occitanie

Région Occitanie, DIRECCTE, CGT, FO, CFDT, mouvement associatif régional, élu.es, espaces conseil VAE, cellules VAE des universités (Toulouse 1 Capitole, Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse 3 Paul Sabatier), de l'IPST/CNAM, DAVA, CARIF-OREF Occitanie, OPCO, Pôle Emploi, AFPA...